



Les rythmes scolaires à Maisons-Alfort

Rentrée 2021 : 4 jours ou 4,5 jours ?

Information sur les rythmes scolaires pour un vote éclairé

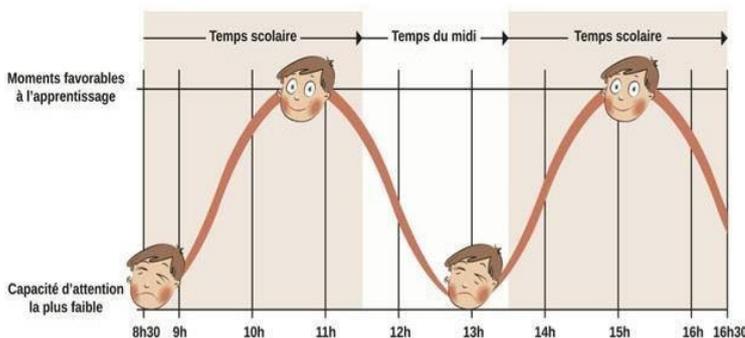
La mairie organise une nouvelle consultation fin novembre. Cependant, il nous semble qu'il devrait appartenir aux services de l'Etat, après consultation des différents acteurs de la communauté éducative, de trancher cette question au plan national.

LA POSITION DE L'UIPP

Même si aucun choix n'est optimal, la majorité de ses membres est favorable au retour à la semaine de 4 jours. Quelle que soit l'issue de cette consultation, notre collectif fera le choix de porter la voix des parents d'élèves en conseil d'école et auprès des instances locales.

Le rythme biologique de l'enfant et le rythme scolaire :

Les rythmes biologiques de l'enfant dans la journée



A RETENIR :

- 2 pics d'attention favorables aux apprentissages : le matin après 10h et l'après-midi après 15h
- un temps de repas méridien d'au moins 2 heures avec des activités calmes
- des heures de lever et de coucher régulières dans la semaine.

SEMAINE À 4 JOURS

- coupure bénéfique dans la semaine,
- après-midi plus longue permettant à la fois de bénéficier du pic d'attention du matin et de l'après-midi,
- optimisation des temps périscolaires avec présence par demi-journée avec repas ou journée complète au centre de loisirs,
- accès facilité à des suivis spécialisés hors temps scolaire et meilleure répartition des activités extrascolaires sur la semaine.

SEMAINE À 4,5 JOURS (avec le mercredi)

- rythme plus régulier ,
- une matinée de plus pour bénéficier du pic d'attention du matin mais des après-midis plus courtes qui ne permettent pas de bénéficier du pic d'attention de l'après-midi,
- des journées moins chargées en temps scolaires même si les élèves restent à l'étude ou aux contrats bleus.

NB : Seules 2 villes sont à 4,5 jours dans le 94 : Une inégalité territoriale engendrant des difficultés notamment de recrutement et de stabilité des équipes d'enseignants, de remplaçants, d'animateurs,...

Nous n'oublions pas que notre rôle est de vous informer et de vous représenter.
uipparmentier@gmail.com